

CRAPONNE MAG' #14



mairie-craponne.fr



DOSSIER

TEOL

Craponne mobilisée !



DÉMARCHES & SERVICES

MAIRIE DE CRAPONNE

1, place Charles de Gaulle
BP 14 - 69290 CRAPONNE
Tél. 04 78 57 82 82
Fax 04 78 57 82 84
Mail : infomairie@mairie-craponne.fr
Web : www.mairie-craponne.fr
Horaires d'ouverture au public :
lundi, jeudi et vendredi :
8h30-12h30 et 13h30-17h30 ;
mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h30 ;
mercredi et samedi : 8h30-12h.
Ouverture les samedis :
9 mars, 23 mars, 6 avril, 20 avril.

ÉTAT-CIVIL

Demande/renouvellement de passeport et de carte nationale d'identité.
Dépôt des dossiers au service État-civil **uniquement sur rendez-vous :**
lundi et vendredi : 13h30-17h30
mardi et jeudi : 8h30-12h30
mercredi : 8h30-12h
Plateforme de prise de rendez-vous : un samedi sur deux de 8h30 à 10h
www.rdv360.com/mairie-craponne
Plus d'infos au 04 78 57 82 82

PERMANENCES DE PROXIMITÉ

Dates et horaires sur le site de la Ville.

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

1, place Charles de Gaulle
Tél. 04 78 57 82 82
Mail : viescolaire@mairie-craponne.fr
Horaires d'ouverture au public :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h30 ;
mercredi : 8h30-12h.

URBANISME

1, place Charles de Gaulle
Tél. 04 78 57 82 82
Mail : infomairie@mairie-craponne.fr
Nouveaux horaires :
accueil téléphonique et physique
lundi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
mardi : 9h-12h30
jeudi : 8h30-12h30
Rendez-vous conseillé

PÔLE ASSOCIATIF

1, place Charles de Gaulle
Tél. 04 78 57 82 82
Mail : poleassociatifetsportif@mairie-craponne.fr
Horaires d'ouverture au public :
lundi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
mardi : 8h30 - 12h30
mercredi : 8h30 - 12h
jeudi : 13h30 - 17h30
vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Merci de privilégier les démarches dématérialisées par téléphone ou mail.

POLICE MUNICIPALE

15, Promenade du Vieux-Bourg
Tél. 04 78 57 80 76
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi : 8h-19h
samedi : 7h-15h.

MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE

Chemin des Jardins d'École
Tél. 04 78 57 82 85
Mail : mediatheque@mairie-craponne.fr
Site internet : mediathequeodysee.mairie-craponne.fr
Horaires d'ouverture au public :
mardi et vendredi : 15h-19h
mercredi : 9h30-19h non-stop
samedi : 9h30-17h non-stop.

ESPACE CULTUREL EOLE

Tél. 04 78 57 94 34
Site internet : espacecultureleole-craponne.fr
Mail : espacecultureleole@mairie-craponne.fr
Horaires d'ouverture au public :
mercredi : 9h-12h et 16h-20h
vendredi : 16h-20h
dimanche : 15h-18h.

CCAS

Maison de l'enfance Albert Vidal
31, rue du 8 mai 1945
Tél. 06 30 81 64 51 / 04 78 57 82 82
Horaires d'ouverture au public :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h ;
lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h.

L'ESPACE CO

Espace de co-working
45, avenue Édouard Millaud
04 78 57 82 82
Ouvert 7j/7 : 6h-21h.

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du dernier Conseil municipal est disponible :
• sur demande, en mairie ;
• sur www.mairie-craponne.fr
Rubrique *Citoyenne / Conseil Municipal / Compte rendus des conseils municipaux*

SOMMAIRE



4 Zoom

8 TEOL Craponne mobilisée !



13 Craponne 360°

22 

Sport et formation le duo gagnant !



26 Portrait de Craponnois

Mais aussi...

- 06 | Flash info
- 13 | Craponne 360°
- 22 | Sport
- 23 | Culture pour tous !
- 28 | Graine de Craponnois
- 29 | Agenda
- 31 | Expression politique

CRAPONNEMAG

Magazine d'information municipal de la ville de Craponne.
Édité à 6300 exemplaires. Parution bimestrielle. Gratuit.
Directrice de la publication : Sandrine Chadier, Maire de Craponne
Rédaction : service Communication
Crédits photos : service Communication, Freepik, jlb photos, 123RF.
Création graphique et mise en page : Pagina Communication
Impression : Imprimerie Courand et Associés (ICA) - Imprimé sur un papier PEFC issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion durable des forêts.

Pour tout renseignement concernant l'espace publicitaire, contacter le service Communication au 04 78 57 82 82 ou par mail : infomairie@mairie-craponne.fr





“

Ensemble, nous pouvons faire entendre la voix de Craponne et faire avancer le projet TEOL

”

Chères Craponnoises,
Chers Craponnois,

L'enquête publique est un pilier essentiel de notre démocratie. Elle offre à chacun d'entre nous la possibilité de s'exprimer sur ce qui touche notre vie quotidienne : sujets d'actualité, de politique ou de société. Ce moment privilégié éveille les consciences, favorise la mobilisation, conduit à faire entendre sa voix, à s'exprimer pour soutenir ou pour s'opposer à des projets qui façonneront l'avenir de notre territoire. C'est un véritable outil de la démocratie participative.

Le cas du tramway TEOL illustre parfaitement les limites de la communication actuelle de SYTRAL Mobilités. Le questionnaire distribué début février concernant les tracés potentiels a suscité de nombreuses réactions, parfois teintées d'incompréhension et de frustration. Le manque d'informations préalables et l'apparition tardive d'un troisième tracé, à quelques jours de la fin de la concertation publique, démontrent un amateurisme inquiétant... L'écoute et l'anticipation ne semblent pas être les qualités premières du Syndicat des transports de Lyon !

Je le dis et le réaffirme : mon engagement est sans faille en faveur d'une solution de transports en commun forte, pérenne et performante pour notre ville. L'objectif est clair : désengorger nos routes et améliorer la qualité de vie de tous. Le tramway TEOL, s'il est mené à bien en étant enterré, peut être une pièce maîtresse de ce puzzle.

Je vous remercie pour votre forte mobilisation : 19 % des Craponnois ont pris le temps de s'exprimer sur ce projet, un taux de réponse exceptionnel ! Il traduit l'importance cruciale de ce projet pour notre commune. Vous trouverez les résultats détaillés de cette enquête dans le dossier central.

Ensemble, nous pouvons faire entendre la voix de Craponne et faire avancer le projet TEOL dans le respect des citoyens et de leurs préoccupations. C'est pourquoi je suis convaincue de l'intérêt de communiquer nos contributions au Sytral et à Monsieur le Président BERNARD pour que vos voix soient entendues et prises en compte dans le processus décisionnel.

Pour aller plus loin, j'ai aussi décidé de transmettre les résultats de l'enquête à la Commission Nationale

du Débat Public. Cette instance, indépendante et neutre, est garante du droit à l'information et veille à ce que les citoyens puissent s'exprimer de manière éclairée sur des projets ayant un impact majeur sur leur environnement. Notre enquête s'inscrit parfaitement dans ce cadre et contribuera à enrichir le débat public.

Soyez assurés que mon équipe et moi-même resterons mobilisés sur ce dossier stratégique. Nous ne lâcherons rien afin que SYTRAL Mobilités propose une solution adaptée aux besoins des citoyens. À l'heure où nos déplacements quotidiens se transforment en un véritable parcours du combattant, il est impératif que les pouvoirs publics prennent la mesure de l'urgence et agissent en conséquence.

Restons unis et déterminés pour un avenir meilleur pour notre ville !

Naturellement proche de vous,

SANDRINE CHADIER

Maire de Craponne
Conseillère de la Métropole



NUIT DE LA LECTURE

Samedi 20 janvier, la Médiathèque l'Odysée était en fête pour célébrer cette nuit de la lecture placée sous le thème du corps. Au programme : ateliers sensoriels, réalité virtuelle, petit coin à histoires et une création inédite, proposée par la compagnie De Fakto, croisant littérature et danse.



VŒUX DE BONNE ANNÉE RÉSIDENCE AUTONOMIE SAINT-EXUPÉRY

C'est un moment de convivialité attendu et chaleureux. Les vœux de Madame le Maire, Sandrine Chadier, aux résidents, ont eu lieu le 26 janvier autour d'un repas de fête. Elle était accompagnée d'élus parmi lesquels Evelyne Morillon, Adjointe déléguée à l'Action sociale, la Solidarité et à l'Enfance.



Retrouvez sur www.mairie-craponne.fr
toutes les photos des dernières actus !

ATELIER ÉCO-GESTES

Depuis le 1^{er} janvier, les biodéchets doivent être valorisés. L'atelier éco-gestes Compost et vie du sol, qui avait lieu le 13 février à la Médiathèque l'Odysée, a permis aux participants de comprendre le fonctionnement d'un compost et de déconstruire les idées reçues.



VOGUE D'HIVER

Du 21 au 28 février, la traditionnelle vogue était de retour rue Centrale. Pour la deuxième année consécutive, un créneau de 2h était réservé aux enfants porteurs de handicap. Un grand merci aux forains qui ont adapté l'accueil, le volume de la musique, la vitesse, la durée des attractions, et offert une crêpe à la trentaine d'enfants présents.





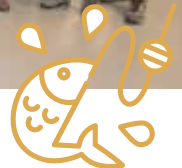
BROCK'LAND GEEK

Le week-end du 24 février, l'Espace Rébuffat a accueilli le salon des passionnés de jeux vidéo et bien plus encore : de la pop culture aux jeux de société, en passant par les mangas, les jouets "vintage", les bandes dessinées...



YAKAJOUER

Samedi 27 janvier s'est déroulée la 2^e édition de Yakajouer, temps de jeux inclusif, organisé à la Médiathèque l'Odyssee. Une dizaine d'enfants ont passé ce temps en famille avec des équipements et des jeux adaptés pour tous. Prochaine édition : le 1^{er} juin de 14h à 17h.



COLLÉGIENS EN MAIRIE

29 élèves de classe de 6^e ont été reçus dans la salle du Conseil Municipal le 5 février. Ils étaient accueillis par Gautier Varitille, Conseiller Municipal, qui leur a présenté la Mairie et les différents dispositifs de la Ville comme le Conseil consultatif des jeunes Craponnois ou le Conseil municipal des enfants. A cette occasion, Madame le Maire, Sandrine Chadier, s'est présentée aux jeunes et a répondu à leurs questions.

RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION DE PÊCHE

Madame le Maire, Sandrine Chadier, accompagnée d'élus, est allée à la rencontre des membres de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA), le samedi 10 février. Ce rendez-vous était l'occasion pour la Municipalité de remercier l'association pour son engagement dans la protection des milieux aquatiques et plus largement de l'environnement !



Prime air bois

Pour réduire la pollution aux particules fines liée au chauffage individuel au bois, et améliorer la qualité de l'air sur le territoire, **l'utilisation de cheminées ouvertes est interdite au sein de la Métropole de Lyon depuis le 1^{er} avril 2023**. Afin d'aider les particuliers à remplacer leur cheminée ancienne génération, la Métropole de Lyon propose une aide financière appelée "Prime air bois". Le montant de la prime s'élève à 1 000 € et peut être portée à 3 000 € pour les ménages aux revenus modestes.

Les critères pour obtenir cette aide financière :

- habiter dans l'une des 58 communes de la Métropole de Lyon,
- occuper une résidence principale achevée depuis plus de 2 ans,
- remplacer une cheminée ouverte ou un poêle installé avant 2002,
- choisir un nouveau poêle ou un insert labellisé Flamme verte 7 étoiles ou équivalent (liste des appareils labellisés sur www.flammeverte.org),
- faire réaliser l'installation par un professionnel qualifié RGE Quali'bois, Quali'Ent ou Qualibat'Enr Bois (liste des professionnels disponibles sur www.faire.fr/trouvez-un-professionnel),

- faire détruire l'ancien appareil de chauffage au bois.

Attention, une seule prime est accordée par logement.

Plus d'infos : www.grandlyon.com/services/prime-air-bois



Retours sur le Conseil municipal

Voici les principales délibérations votées lors du Conseil municipal du lundi 12 février.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Dans le cadre de la préparation du budget 2024, qui sera voté le 26 mars prochain, il a été présenté un rapport de la situation financière générale de la collectivité. Celui-ci faisait état : des orientations budgétaires (évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes), des engagements pluriannuels envisagés (programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses), de la structure et de la gestion de la dette contractée (les perspectives pour le projet du budget, en précisant le profil de dette visé pour l'exercice).

NOUVEL ESPACE JEUNESSE ET JEUNE ENFANT

Il a été acté la conception et la réalisation d'un bâtiment modulaire en construction permettant d'accueillir : un Espace jeunesse, un Point information jeunesse et un Établissement d'accueil du jeune enfant. Le site retenu pour ce projet est le terrain sis à l'angle de la

rue des Terres Plates et de l'impasse des Terres Plates contigu au Stade Berthaud et à proximité immédiate du collège Jean Rostand. Le planning prévisionnel de cette opération est le suivant ; 1^{er} trimestre 2024 : attribution du marché. 2024 : études. Fin 2024 : début des travaux. Juin 2025 : réception. Le coût de l'opération est chiffré à 2 797 228,00 € HT soit 3 356 674,00 € TTC. Une demande de subvention sera déposée auprès de la Préfecture du Rhône à hauteur de 20 % du coût de l'opération et de la CAF.

RÉNOVATION DE LA PELOUSE SYNTHÉTIQUE DU STADE TRÉVOUX

Afin de permettre le bon déroulement des activités sportives et de satisfaire notamment aux conditions des niveaux de pratique des équipes de l'AS Craponne Foot, il a été approuvé le projet de rénovation de la pelouse synthétique du stade Trévoux. Le planning prévisionnel de réalisation de l'opération est le suivant ; Janvier 2024 : lancement de

la consultation. Mars 2024 : attribution du marché. Juin 2024 : début des travaux. Août 2024 : réception. Le coût prévisionnel de l'opération est chiffré à 555 631,50 € HT soit 666 757,80 € TTC. Une demande de subvention sera déposée auprès de La Région, à hauteur de 20 % du coût des travaux, et de La Fédération Française de Football.



L'ensemble des délibérations sont disponibles sur www.mairie-craponne.fr



Crise énergétique, Madame le Maire aux côtés de nos boulangers-pâtisseries



Le 16 février, Madame le Maire Sandrine Chadier, a reçu notre Député, Monsieur Thomas Gassilloud, accompagné de sa suppléante, Madame Fabienne Tirtiaux, ainsi que des boulangers-pâtisseries de Craponne pour échanger sur les nombreux défis auxquels ils font face : hausse des prix de l'énergie, contrats non renégociables malgré la baisse du prix de l'électricité... Les difficultés sont nombreuses et impactent durement ce secteur essentiel à notre économie

locale. C'est pourquoi Madame Chadier a demandé à Monsieur Gassilloud de faire entendre la voix des artisans craponnois à l'Assemblée Nationale. Ensemble, ils doivent obtenir le droit pour tous de renégocier les contrats d'énergie chaque année, à l'instar des contrats d'assurance avec la loi Consommation. Mais ce n'est pas tout. En collaboration avec le service en charge du développement économique, Madame le Maire va aider nos boulangers-pâtisseries à créer un

collectif sur notre territoire. Cette union leur permettra d'avoir un poids plus important dans les négociations, que ce soit pour l'achat de matières premières ou d'énergie.

Soutenir nos artisans, c'est préserver notre savoir-faire et notre économie locale. Madame le Maire et toute son équipe municipale sont mobilisées à leurs côtés et continueront à agir pour défendre leurs intérêts.

TCL : fin du ticket papier

Depuis le 15 février, **les tickets papier TCL sont remplacés par les Billets Sans Contact**. C'est un support sur lequel l'usager peut désormais charger tous ses tickets et carnets de tickets : tickets à l'unité, carnets de dix tickets, tickets famille, longue durée, TCL en fête, etc.

PROCHAINES ÉTAPES :

- 15 mars : fin de la possibilité de valider les tickets papier,

- du 15 mars au 15 juillet : les tickets papier pourront être échangés contre des Billets Sans Contact en agence TCL. Les tickets seront échangés contre des Billets Sans Contact chargés des mêmes titres.

Au premier achat, le Billet Sans Contact coûte 0,20 €. Il est disponible sur les distributeurs automatiques de titres, dans les agences TCL, les points services ainsi qu'à bord des bus et rechargeable jusqu'à 10 fois. **Plus d'infos : www.tcl.fr**





TEOL

Craponne mobilisée !



Questions à

Sandrine Chadier,
Maire de Craponne

François Pastré,

1^{er} adjoint délégué au Cadre de vie
et au Développement durable

Jacques Champion,
Adjoint délégué à la Mobilité

LE PROJET DE MÉTRO ENTRE ALAIË ET BELLECOUR A ÉTÉ ABANDONNÉ AU PROFIT D'UN TRAMWAY. QUELLES SONT VOS RÉACTIONS ?

Sandrine Chadier : En 2019, après des études concluantes et une large consultation publique favorable, le Sytral avait retenu la création d'une ligne de métro. En 2021, le nouveau président du Sytral et de la Métropole a décidé de la remplacer par un tramway, réduisant de moitié la capacité de transport ! L'argument du coût n'est pas convaincant : 800 millions d'euros contre 1,2 milliards pour le métro, soit un delta correspondant à 8 % du budget de SYTRAL Mobilités. De plus, ce choix ne prend pas en compte la nécessité de réduire les émissions de CO2, car la moitié des voyageurs non prise en charge continuera à utiliser sa voiture.

François Pastré : C'est un véritable déni de démocratie. SYTRAL Mobilités mène le projet en ignorant les concertations déjà menées. C'est pourquoi nous avons saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), pour que les citoyens ne soient pas victimes d'une décision arbitraire qui freinerait une fois de plus le développement des transports en commun dans l'ouest lyonnais.

UNE CONCERTATION A ÉTÉ LANCÉE EN NOVEMBRE 2023 PAR SYTRAL MOBILITÉS CONCERNANT LE FUTUR TRAMWAY. POURQUOI LA VILLE A-T-ELLE DIFFUSÉ SON PROPRE QUESTIONNAIRE ?

Sandrine Chadier : Nous avons souhaité informer nos concitoyens des enjeux de ce projet pour leur territoire et leur donner

la parole. La mobilisation des Craponnois est sans appel, avec un taux de retour exceptionnel de près de 19% - bien supérieur à celui de la consultation de SYTRAL Mobilités. Je tiens à remercier les Craponnois pour leur participation, qui légitime le combat que nous menons actuellement.

QUELLES SONT VOS PROPOSITIONS POUR DÉSENCLEVER CRAPONNE ET L'OUEST LYONNAIS ?

Jacques Champion : Si un tramway est retenu, nous demandons à minima qu'il soit souterrain sur la portion Ménival-Alai. Ensuite, il est nécessaire de développer un réseau de bus conséquent en surface et d'agrandir le parking-relais «Catalon» à Grézieu-la-Varenne (actuellement de 69 places) pour que les usagers des communes alentours puissent rejoindre le TEOL sans transiter par Craponne. L'ouest lyonnais mérite un transport en commun de qualité, à la hauteur de son dynamisme et de ses ambitions.

QU'EN EST-IL DU PROJET DE TRAMWAY JUSQU'À CRAPONNE ?

Sandrine Chadier : Prolonger le tramway jusqu'à Craponne est un souhait à long terme que nous partageons tous, mais nous savons de façon réaliste que cela ne sera pas réalisé avant 2032. Voilà pourquoi nous sommes profondément déçus par l'abandon du projet de métro E et par l'absence de véritable concertation de la part de SYTRAL Mobilités. Nous continuerons à nous battre pour un transport en commun de qualité et accessible à tous dans l'ouest lyonnais.





TEOL, futur Tramway Express de l'Ouest Lyonnais Craponne mobilisée

Avec une croissance de 24 % en 10 ans, Craponne a dépassé les 12 000 habitants. Cette démographie croissante, ajoutée aux impératifs environnementaux, font de la mobilité un enjeu crucial pour la Ville mais aussi pour tout le territoire de l'ouest lyonnais.

À l'horizon 2032, SYTRAL Mobilités envisage la mise en service de **TEOL**, qui devrait venir renforcer le réseau **TCL**, en proposant un nouvel axe entre Confluence et le secteur d'Alaï, porte d'entrée de l'ouest de la Métropole. TEOL relierait la presqu'île à Alaï, en passant par Lyon 5^e puis Tassin-la-Demi-Lune avec :

⊕ **une section enterrée entre la Saône et Ménival sur 3 à 4 km,**

⊕ **une section aérienne (en surface) entre Ménival et Alaï sur 2,5 à 3,5 km. 3 options de tracé sont à ce jour envisagées pour cette section aérienne :**

OPTION A : circulation du tramway dans les 2 sens via la rue Joliot Curie à Tassin,

OPTION B : boucle à sens unique par l'avenue Général de Gaulle, route de Brignais et chemin de la Raude,

OPTION C : circulation dans les 2 sens

avenue Général de Gaulle - route de Brignais. La construction d'une ligne forte entre Alaï et le centre-ville de Lyon est indispensable. Mais **les options présentées par le Sytral n'apportent pas de solutions pour désenclaver Craponne**. La section aérienne entre Ménival et Alaï, avec une réduction des voies routières, risque d'aggraver la saturation de ce secteur déjà embouteillé en heures de pointe.

Résultats du questionnaire TEOL de la ville de Craponne

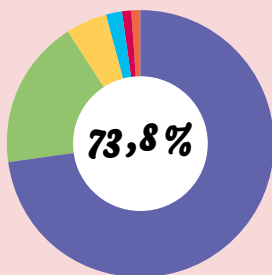
1 246 retours de questionnaires (sur 6 700 distribués) témoignent de la mobilisation des Craponnois vis-à-vis de ce sujet.

UNE OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN INSUFFISANTE

Seulement 19 % des répondants utilisent les transports en commun. 40 % des participants estiment n'avoir

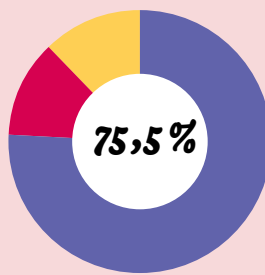
pas d'autre choix que celui d'emprunter la voiture en raison d'une offre actuelle insuffisante :

- 1 Trajet trop long (pour 59,6 %),
- 2 Saturation du réseau (pour 24,4 %),
- 3 Restriction des amplitudes horaires (pour 26,9 %),
- 4 Manque de correspondances (pour 33,1 %),
- 5 Manque de dessertes (pour 36,4 %).



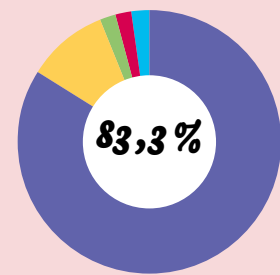
Ces défaillances expliquent que la **voiture est le principal moyen de transport pour 73,8 %** des foyers tant pour les déplacements professionnels que de loisirs.

- Voiture,
- Véhicule motorisé à deux roues
- Modes doux (vélos, trottinettes)
- À pied,
- Covoiturage



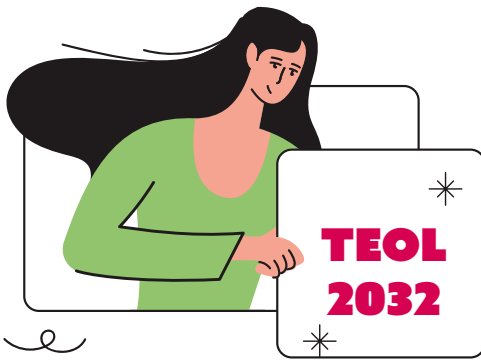
75,5 % des usagers utilisant leur voiture, seraient prêts à utiliser un autre mode de transport.

- Oui
- Non
- Ne sait pas



83,3 % de ces usagers privilégieraient l'usage des transports en commun.

- Transports en commun
- Véhicule motorisé à deux roues
- Modes doux (vélos, trottinettes)
- À pied
- Covoiturage



C'est pourquoi la ville de Craponne défend aujourd'hui un tracé souterrain entre Ménival et Alai, et dans une seconde phase, un tramway jusqu'à Craponne.

En parallèle de la concertation de SYTRAL Mobilités, la Ville a choisi de diffuser, entre décembre 2023 et février 2024, un questionnaire dans le but d'informer ses habitants et leur donner la parole sur ce projet fortement structurant pour leur territoire.

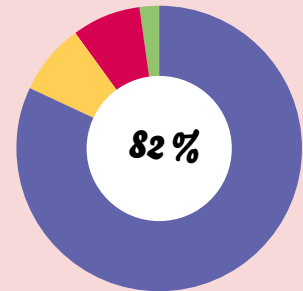


TEMPS DE TRAJET

64 % des participants estiment que le temps de trajet est l'un des enjeux majeurs des transports en commun. **60 %** n'utilisent pas les transports en commun car le trajet est **trop long**.

TRACÉ DE TEOL

Seulement 35.3 % des sondés sont prêts à accepter d'importants changements sur les voies de circulation. **37,3 %** des sondés ne se prononcent pas, par manque d'informations ou incompréhension du projet. **82 %** des participants sont favorables à un réseau enterré.



- Oui
- Non
- Ne sait pas
- Commentaires


COMPLEMENTARITÉ DES MODES DE DÉPLACEMENTS

S'ils sont prêts à changer leurs habitudes, les usagers veulent rester **libres de leurs choix de modes de transport**. Beaucoup voient dans ce projet la volonté de diminuer drastiquement la voiture en dégradant son usage (saturation de la circulation déjà congestionnée, suppression de stationnements, durée rallongée des temps de trajets, etc...). **80 %** envisageraient d'utiliser cette nouvelle ligne pour leur déplacements travail/loisirs. **93.2 %** jugent pertinent la présence d'un parc relais à Alai.

les modes de déplacements, **sans les opposer et notamment de créer une liaison forte au terminus Alai.**

- ⊕ Dans un premier temps, par **le renfort du nombre de trajets des transports en commun (61 % envisagent de s'y rendre en transports en commun) et la création d'un parc-relais (48 % des répondants envisagent d'y aller en voiture).**
- ⊕ Dans un second temps, poursuivre le réseau **par un tramway sur Craponne via l'ancien tracé LEOL.**
- ⊕ **De nombreux répondants s'étonnent de l'abandon du projet de métro E, abandonné par SYTRAL Mobilités.**

De nombreux commentaires demandent une meilleure complémentarité entre



Prochaines échéances en 2024

- **Février - Avril** : bilan de la concertation de SYTRAL Mobilités.
- **Avril** : comité technique de SYTRAL Mobilités en présence des villes concernées.
- **Mai - Juillet** : délibération de SYTRAL Mobilités.



LE FROID DANS TOUTES SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES & COMMERCIALES
 vitrine • armoire • chambre froide • chambre de congélation • séchoir • climatisation

poyard.fr

ZA des Tourrais
 127, rue Pierre Auguste Roiret
 CRAPONNE

Tel. 04 78 57 04 73
 Fax 04 78 44 85 64
 e-mail contact@poyard.fr

ACTION PRINTEMPS PLEINE D'ÉNERGIE !

DU 15 MARS AU 30 AVRIL 2024



Conditions spéciales
 sur la literie Lattoflex.

lattoflex
 FEEL THE KING WAKO

Les semaines de l'expertise Lattoflex
 DU 15 MARS AU 30 AVRIL

MIEUX DORMIR
 ESPACE DOS & SOMMEIL

5 Av. Edouard Millaud - 69290 CRAPONNE - 04 72 24 74 54

277 rue Garibaldi - 69003 LYON - 04 78 62 86 04
 85 rue Jean Moulin - 69300 CALUIRE - 04 72 27 00 58

www.mieuxdormir.com

espace beauté détente **l'instant Zen**

Soins esthétiques visage et corps
 Produits naturels, bio
 Épilation cire et électrique
 Microblading sourcils



Bons
 Cadeaux

12, av. Edouard Millaud - 69290 CRAPONNE
 TÉL. 04 37 22 08 39
 Facebook et site : l'instant zen craponne

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE POUR LES SENIORS DE CRAPONNE

- Une **équipe bienveillante** et attentionnée à votre service depuis 12 ans.
- Des repas à la carte à **composer vous-même** parmi plus de 30 plats chaque jour.
- **Un(e) diététicien(ne) dédié(e)** pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai **sans engagement** et mise en place en 24/48h sur simple appel téléphonique.
- Livraison à **heure fixe**, tous les 2 jours, par le même livreur, avant midi et avec le sourire.



En partenariat avec



VOTRE AGENCE LYON NORD OUEST
04 72 32 15 74

À partir de 12,80 €
 soit **9,68 €**
 après crédit d'impôt

AU SERVICE DES CRAPONNOIS

Le service État civil



Le service État civil est composé de trois personnes, qui vous reçoivent depuis le mois de juin au sein d'un espace totalement rénové, plus fonctionnel, avec désormais un espace de confidentialité. Si ce service est bien identifié du public pour le traitement des titres d'identité, des déclarations de naissance, de décès, les Pacs ou les changements de nom,

il faut savoir que d'autres missions lui incombent. Par exemple, la gestion du cimetière, de la vente de la concession jusqu'à l'inhumation, en passant par toutes les problématiques qui peuvent être liées. Parfois, les agents peuvent avoir à mener des recherches généalogiques. Ce sont également eux qui accompagnent les usagers au quotidien dans toutes les questions administratives qu'ils se posent, attestations d'accueil etc. Les recensements de la population et des jeunes citoyens font également partie de leurs missions.

Accueillir, accompagner, ces missions de service public sont accomplies avec beaucoup d'engagement et avec bonne humeur par l'équipe. Aussi, lors de votre prochaine visite au service État civil, pensez à vos papiers... et à votre sourire !

Une cérémonie de citoyenneté pour les primo-votants



Le 29 mars à 18h, Madame le Maire, Sandrine Chadier, rencontrera chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de la commune. Au cours de cette cérémonie, elle remettra la première carte d'électeur aux Craponnois ayant atteint la majorité entre le 28 avril 2023 et le 20 mars 2024. À cette occasion, il leur sera également remis un livret présentant les différents droits et devoirs du citoyen. Merci à nos jeunes de confirmer leur présence par mail à infomairie@mairie-craponne.fr ou par téléphone au **04 78 57 82 82**. La carte électorale sera remise uniquement à l'intéressé.

ÉLECTIONS

Élections européennes



Les élections européennes se dérouleront le **dimanche 9 juin 2024**. Pour rappel, pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription peut être réalisée **en ligne jusqu'au 1^{er} mai et jusqu'au 3 mai en Mairie**.



LA PROCURATION EN LIGNE.

Vous êtes absent le 9 juin ? Pensez à donner procuration à la personne de votre choix. Pour cette élection, il n'est pas nécessaire de vous déplacer au commissariat de Police ou en Gendarmerie. Une déclaration en ligne sur le site madeclaration.gouv.fr suffira.

Inscriptions Rentrée scolaire 2024

Les inscriptions scolaires pour tous les enfants nés au cours de l'année 2021, se dérouleront du 6 mars au 17 mai, sur rendez-vous uniquement, auprès du Pôle Enfance-Jeunesse à la Mairie de Craponne.

- Les matins : du lundi au vendredi de 10h à 12h,
- Les après-midis : lundi, mardi et jeudi de 14h30 à 17h.

Documents à fournir :

- un justificatif de domicile récent,
- le livret de famille,
- le carnet de santé de l'enfant,
- le quotient familial CAF récent,
- le jugement de divorce ou de séparation,
- un RIB si prélèvement.



Opération "Jobs d'été"

Du 27 mars au 15 mai, la ville de Craponne par le biais du Point information jeunesse (PIJ) et en partenariat avec l'association Place aux emplois, organise une opération "Jobs d'été". Ce dispositif, destiné aux Craponnois de 16 à 25 ans, a pour objectif de préparer les jeunes dans leur recherche d'emplois pour l'été mais également de stages ou de formations et de les informer sur les actions bénévoles qu'ils peuvent notamment mener sur la commune.

Au programme :

- atelier "CV, lettre de motivation et 5 min pour convaincre" le mercredi 27 mars de 16h à 18h au PIJ,
- forum "Jobs d'été" : offres d'emploi,

rencontres avec des employeurs et des associations, le samedi 6 avril de 9h à 12h30 à l'Espace culturel Eole (16 rue Centrale à Craponne),

- atelier " 18 ans, que faire cet été ? ", le mercredi 15 mai de 16h à 17h30 au PIJ.

INFOS PRATIQUES :

Contactez Mohamed Benmoumene au PIJ, 1 place Charles de Gaulle. Renseignements et inscriptions aux ateliers au 07 4814 7884 ou par mail :

craponne.pij@alfa3a.org

Compte Instagram :

@Craponne_Jeunesse



URBANISME

Adressage des rues : **quelles obligations ?**

Pour faciliter l'intervention rapide des secours d'urgence, le raccordement aux différents réseaux, et les livraisons, **"l'adressage pour tous" est obligatoire.** À Craponne, certaines incohérences sur le terrain peuvent mettre en péril le bon fonctionnement des services publics. **Cela oblige la commune à repenser régulièrement l'adressage de certaines rues.**

LE RÔLE DE LA COMMUNE :

- nommer l'ensemble des voies,
- définir la numérotation dans chaque rue,
- informer les riverains et l'ensemble des services concernés : Métropole, cadastre, Poste, gestionnaires des réseaux (ENEDIS, Eau du Grand Lyon) et pompiers (SDMIS).

LE RÔLE DES CRAPONNOIS :

- c'est à eux d'informer les principaux organismes publics et privés de leur changement d'adresse postale via le portail de démarches en ligne servicepublic.fr : impôts, caisse de sécurité sociale, retraite, allocations familiales, fournisseurs d'énergie et Internet, service d'immatriculation ;
- les chefs d'entreprises doivent également demander un changement de numéro de SIRET auprès du registre des commerces et sociétés ;
- ils doivent procéder rapidement à l'affichage de leur nouveau numéro sur le terrain.

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE REFUS D'UN NOUVEL ADRESSAGE ?

Il n'est pas possible de refuser un changement de numéro décidé par la commune. Tout défaut d'affichage est constitutif d'une infraction, et expose à une amende. Il en va du confort de vie au quotidien, et surtout, de la sécurité en cas d'urgence. Une adresse clairement identifiée, c'est une adresse plus facile à trouver !



JURIDIQUE

LA MINUTE JURIDIQUE 

La Loi d'orientation des mobilités (LOM)

Objectif : améliorer les déplacements au quotidien, pour tous les citoyens et dans tous les territoires grâce à des solutions de transport plus accessibles, plus adaptées à la diversité des besoins et plus propres.

Pour relever cette ambition, la loi repose sur 5 piliers :

- 1 proposer des mobilités pour tous et partout ;

- 2 accompagner les nouvelles mobilités ;
- 3 réussir la transition écologique des mobilités ;
- 4 investir plus et mieux dans les transports du quotidien ;
- 5 assurer le bon fonctionnement des transports.

Parmi les mesures clés, on peut citer :

- l'ensemble du territoire sera couvert par des Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) ;
- la compétence mobilité sera déployée dans les métropoles et les communes, afin que tous les citoyens français y aient accès au quotidien ;
- la Région devient le chef de file de la mobilité ;
- les AOM peuvent agir pour aider les personnes vulnérables, sur le plan

- économique et social ;
- la mobilité des personnes en situation de handicap sera facilitée.





CULTURE

Quais du Polar



Pour les aficionados du genre policier, la ville de Craponne participe à la 20^e édition des Quais du Polar, du 5 au 7 avril.



Rendez-vous à la Médiathèque L'Odyssée :

- **vendredi 5 avril**
Soirée enquête de 19h30-21h30
- **samedi 6 avril**
Murder party : Cœur de Dragons, de 18h à 20h
Sur inscription.

À l'Espace culturel Eole : **dimanche 7 avril à 14 h**

Projection du film "8 femmes" suivie d'un Cluedo géant
Sur inscription.

Nouveau prêt à la Médiathèque L'Odyssée !

Après les jeux vidéo, neuf consoles Switch et Switch Light sont désormais à la disposition des adhérents. Pendant 3 semaines, les familles pourront découvrir et profiter du prêt sans surcoût.



PETITE-ENFANCE

Un printemps animé !

Cette année, le Printemps des Petits revient du 16 au 23 mars, sur la thématique de l'imaginaire... Une semaine de fête pour les bambins dans les structures petite enfance de la Ville et des animations proposées aux familles : café-goûter, déguisements, lectures de contes... Des temps forts sont également proposés à la Médiathèque L'Odyssée et à l'Espace Eole.



Samedi 16 mars

Médiathèque L'Odyssée

Éveil corporel et sensoriel

Séances parents-enfants (0/4 ans)

2 séances au choix :

9h30 ou 10h30

Gratuit sur inscription : 04 78 57 81 11.

Racontines

Lectures de contes

10h - Inscription sur place le matin.

Samedi 23 mars

Espace culturel Eole

Spectacle OUATOU

de la Not'Compagnie

Théâtre / Marionnettes

9h30, 11h et 15h

Durée : 40 min

Tarif unique : 8 €

À partir de 1 an.



La Grande Lessive

"Faire des bulles" est l'invitation adressée aux écoles et aux structures petite enfance de la Ville pour La Grande Lessive® du 21 mars. Une invitation comme point de départ à une réflexion donnant corps à des réalisations plastiques (dessins, peintures, collages etc.). Les oeuvres sont à découvrir pendant deux jours devant les structures.



SOCIAL

Numérique pour tous

Savez-vous que la ville de Craponne met à votre disposition des permanences et des ateliers pour vous accompagner dans vos usages du numérique ? Ces services, assurés par votre conseillère, Marina Barras, sont gratuits, ouverts à tous et se déroulent à la Médiathèque l'Odysée et en Mairie.

Les permanences : pour toutes vos démarches

La conseillère numérique vous accompagne dans la prise en main de votre outil numérique (smartphone, ordinateur, tablette) ou pour réaliser vos démarches sur internet (formalités, rendez-vous, transports etc.). Gagnez en confiance et en autonomie !

Uniquement sur rendez-vous.

Les jeudis, vendredis et samedis matin à la Médiathèque l'Odysée et à la Mairie les samedis d'ouverture.

Les ateliers numériques

Tous les mois, un programme d'ateliers collectifs vous est proposé à la Médiathèque l'Odysée.

Ils sont ouverts à tous, sur inscription uniquement.

Déclaration en ligne des impôts

Besoin d'un coup de pouce ? La conseillère numérique est à votre disposition durant la période de déclaration fiscale sur Internet **du samedi 13 avril au samedi 8 juin 2024.**

Pour accéder/et ou créer votre espace personnel, il est impératif de vous munir :

- de votre téléphone portable,
- de votre adresse mail et du mot de passe de connexion,
- de votre déclaration de revenus 2023 et de votre avis d'imposition 2022 sur lequel il est indiqué : le numéro d'accès en ligne ainsi que le revenu fiscal de référence.

Rendez-vous auprès de Marina Barras par téléphone au 06 42 00 55 04 ou par mail conseillernumerique@mairie-craponne.fr



Conférence TDAH* :

DE L'ENFANT À L'ADULTE

En partenariat avec Halppy Care, la municipalité organise le jeudi 14 mars à 20h, une conférence autour des Troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H). Cette soirée sera animée par le Dr. Thévenet, psychiatre enfants et adultes.

Rendez-vous à l'Espace

Rébuffat : 2 rue des Terres Plates, 69290 Craponne. Gratuit - Ouvert à tous.

Plus d'infos **04 78 57 81 11** ou handicap@mairie-craponne.fr

*trouble déficitaire attention / hyperactivité

Mars Bleu

le mois du cancer colorectal

Le cancer colo-rectal est le 2^e cancer le plus meurtrier en France avec 43000 nouveaux cas diagnostiqués par an. En l'absence de symptômes ou de terrain à risque, il est recommandé de réaliser le dépistage tous les 2 ans de 50 à 74 ans. Depuis peu, les pharmaciens formés peuvent remettre à la population cible un kit de dépistage à réaliser à domicile.



Ce kit peut également être transmis par le médecin traitant ou commandé en ligne : monkit.depistage-colorectal.fr/#/accueil

Dans le cadre de ses missions de prévention, la Communauté professionnelle territoriale de santé des Vallons du Lyonnais organise à Craponne **un stand de prévention le samedi 27 avril sur le marché, Place Andrée-Marie Perrin.**



Craponne se végétalise et gagne en fraîcheur !



Nouveaux espaces végétalisés

La Municipalité poursuit ses efforts pour une ville plus verte et plus agréable à vivre en menant des travaux de désimperméabilisation des sols et de plantation d'arbres. En février dernier, la place Andrée-Marie Perrin a fait peau neuve. **60 m² de béton ont été remplacés par de la terre végétale**, permettant la plantation de **13 arbres**. Cinq arbres de haute taille ont été plantés au centre de la place,

tandis que 8 autres, sélectionnés pour leur feuillage dense, ont été installés près des bancs pour créer des zones ombragées. Savonniers, Aulnes et Érables apportent désormais une touche de verdure bienvenue et contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants. **Ces plantations créent des îlots de fraîcheur urbains** en rafraîchissant l'atmosphère en été. La désimperméabilisation des sols

permet quant à elle une meilleure infiltration des eaux de pluie, réduisant ainsi le risque d'inondations et contribuant à la préservation des ressources naturelles.

La ville de Craponne s'engage ainsi concrètement dans la transition écologique et affirme sa volonté de proposer un environnement plus sain et plus agréable à ses citoyens.

Prochainement, d'autres chantiers de végétalisation et de désimperméabilisation des sols seront menés dans différents quartiers de la ville. Restez informés des actualités et des projets en cours sur le site internet de la ville.

Ensemble, faisons de Craponne une ville encore plus verte et plus respirable !

SANTÉ

Appel à candidatures : location d'un cabinet médical



La commune de Craponne est propriétaire d'un local, situé au 15 place Charles de Gaulle, d'une surface approximative de 120 m². Dans le cadre de sa politique visant à renforcer l'offre de services de proximité, la commune a souhaité installer dans ce local un cabinet médical afin de permettre l'installation de médecins généralistes, de spécialistes ou de tout autre professionnel de santé.

Un médecin généraliste et un spécialiste occupent actuellement le site. Un local médical est, à ce jour, disponible. La commune a élaboré un appel à candidatures sur la base duquel les personnes intéressées devront se porter candidates. Toutes les informations (dossier de candidature, photos, plans) sont disponibles sur www.mairie-craponne.fr. **La date limite de réception des dossiers est fixée au vendredi 29 mars 2024 à midi.**



SALON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Alimentation, cosmétiques,
biodiversité, jardin, énergies,
zéro déchet, artisanat, mobilité

PLUS D'INFOS
sur mairie-craponne.fr
ou scannez ce QR code



JE PENSE À PRIORISER LES MODES DE DÉPLACEMENTS ACTIFS.

ESPACE RÉBUFFAT - GRATUIT

mairie-craponne.fr

Craponne
COEUR DE LA BRETAGNE



CADRE DE VIE



La biodiversité, c'est aussi en ville et dans les jardins



L'Atlas de la biodiversité communale (ABC), lancé fin 2020, est arrivé au bout de ses 3 ans de réalisation*. Financé en partie par l'Office français de la biodiversité, il a permis de :

- réaliser des **inventaires naturalistes** de terrain au cours desquels ont été produites des données d'observation et de suivi d'espèces et d'habitats. Durant ces 3 ans, une partie de la biodiversité urbaine de Craponne a été inventoriée : grillons, sauterelles et criquets, papillons de jours, oiseaux, coléoptères mais aussi plantes à fleurs et arbres ;
- **sensibiliser et mobiliser** les citoyens et les acteurs locaux à l'aide **d'ateliers et animations** comme par exemple la 3^e Fête de la biodiversité qui a lieu cette année le vendredi 14 juin.

Un des enjeux forts de notre ABC est de faire prendre conscience de l'importance de la biodiversité et de la nature pour **mieux les intégrer dans nos gestes quotidiens et l'entretien de nos espaces**. Pour les propriétaires de jardin, le printemps est une période charnière. Chacun peut agir à son niveau pour favoriser la biodiversité, notamment avec des gestes simples. Voici quelques exemples, mais il en existe beaucoup d'autres !

- > Limiter la tonte de la pelouse. Elle résistera mieux à la sécheresse.
- > Garder un espace d'herbes hautes, installer un tas de bois mort, privilégier une haie variée, afin de constituer abris et ressources en nourriture pour de nombreuses espèces animales.
- > Préserver les plants des limaces et des escargots sans recourir aux granulés toxiques, à remplacer par de la cendre ou des coquilles d'œufs broyées par exemple.
- > Planter des espèces aromatiques pour attirer des pollinisateurs : thym, marjolaine, sauge, romarin, lavande...
- > Installer une clôture perméable, favorisant le passage de la petite faune (hérisson, grenouille..) de jardins en jardins.

*ABC complet à retrouver prochainement sur le site de la Ville

C'EST L'ÉVÉNEMENT DU PRINTEMPS !

Rendez-vous à la 3^e édition du Salon Nature en vie
Le samedi 6 avril de 10h à 18h30
à l'Espace Rébuffat

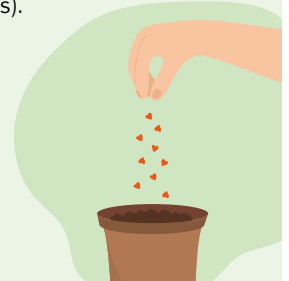


Pensez à la grainothèque !



Depuis un an, la Médiathèque l'Odyssée vous propose une grainothèque accessible à tous. Le principe : échanger des semences locales de légumes, fleurs ou aromates sous forme de troc.

Important : uniquement des graines reproductibles et bio (les semences hybrides F1 et F2, achetées en grande distribution ne peuvent pas être replantées).



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chenilles processionnaires : les bonnes pratiques

Nuisible pour la végétation et dangereuse pour l'Homme, la chenille processionnaire est un insecte qui fait son apparition au début du printemps. Elle produit des soies urticantes volatiles, présentes sur son corps, dans les cocons, dans les nids, sur l'écorce et dans les sites d'enfouissement.

Pour lutter contre les chenilles, on peut commencer par des actions mécaniques consistant à supprimer les cocons dans lesquels elles hibernent. Pour ceux difficiles à atteindre, il s'agit d'équiper les arbres avec des éco pièges afin de les capturer dès leur descente de l'arbre, au printemps. Attention, si ces actions ne sont pas réalisées par un professionnel,

il est nécessaire de se munir de gants et de lunettes afin de limiter le contact avec les chenilles et les nids.



Atelier éco gestes

Numérique responsable

Découvrir des alternatives éthiques et écologiques à notre usage du numérique. Animé par Conscience & Impact écologique.

Vendredi 12 avril à 18h30 -

Médiathèque L'Odysée

À partir de 10 ans

Gratuit - Places limitées

Inscription conseillée sur

infomairie@mairie-craponne.fr

Collecte des déchets verts

Une benne à Craponne



Nouveau ! Pour éviter les déplacements (et les files d'attente) à la déchetterie, la ville de Craponne, en partenariat avec la Métropole de Lyon, met à votre disposition **une benne à déchets verts sur le parking du cimetière**. L'accès est gratuit.

Dates de collecte :

Les samedis 23 mars - 6 avril -

20 avril - 4 mai - 18 mai -

1^{er} juin. L'accès est ouvert de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Les déchets verts, de quoi parle-t-on ?

Tous les déchets végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes...

Un nouveau camion pour le service Espaces verts

Il arrive à point nommé pour les plantations du printemps ! La Ville a fait l'acquisition en début d'année d'un nouveau camion pour son service Espaces verts. Plus performant, celui-

ci permet d'augmenter la capacité de chargement jusqu'à 500 kg, tout en étant plus léger à manipuler, facilitant ainsi les chargements et déchargements.





Sport & formation : le duo gagnant !

Depuis la rentrée 2023, le CFA Sport & Animation Rhône-Alpes a ouvert à Craponne une nouvelle antenne : Ouest Sport Formation, avec une promotion de 11 jeunes, post bac, qui préparent une mention complémentaire "Animation et gestion de projet dans le secteur sportif".

À terme, les stagiaires pourront conduire des projets sportifs mais aussi éducatifs, culturels ou sociaux au sein de diverses structures comme les clubs, les écoles, les associations, les municipalités etc. "Cette mention répond au besoin de professionnaliser et développer l'encadrement dans le monde du sport. Plus que de l'animation, nous transmettons un savoir-être, une posture professionnelle indispensable pour la gestion de projet, et à court terme pour l'emploi." explique Kevin Garnier, Coordinateur pédagogique du CFA. La formation est en alternance, et les cours ont lieu tous les lundis et mardis au complexe Olympie suivis de 3 jours en entreprise ou en clubs. Des associations sportives craponnoises comme l'AS Craponne foot ou l'AS Craponne Tennis et le Patronage laïc craponnois (PLC) accueillent ainsi des alternants. Plus de la moitié des alternants, âgés de 18 à 23 ans, habite l'ouest lyonnais. Mais quelques-uns viennent de beaucoup plus loin, comme Ymelda en provenance de Nouvelle Calédonie, ou Lindsay et Laura de l'île de la Réunion. Toutes les trois ont saisi l'opportunité de venir étudier en Métropole et transmettent ensemble

leur passion du sport aux écoliers de La Gatolière. **En effet, grâce au partenariat entre la ville de Craponne et Ouest Sport Formation, des séances de sport sont proposées sur le temps périscolaire du midi.** Des cycles d'un mois, préparés et animés par les alternants, encadrés par un salarié du club de foot : motricité, basket, hand, jeux, rugby, en moyenne, une cinquantaine d'enfants profitent de ce dispositif tous les lundis et mardis midi. Et Lindsay de conclure : "Notre objectif est de faire prendre du

plaisir aux enfants tout en inculquant les valeurs du sport et ses règles. Nous leur apprenons et nous nous formons en même temps, c'est un bon moment que nous passons ensemble".

Pour plus d'informations sur Ouest Sport Formation :
ouest.sport.formation@gmail.com
07 77 96 05 58



Laura
et Lindsay





Orchestre à l'école

Lundi 29 janvier, salle d'animation de la Gatolière, c'est soir de spectacle. Sur la scène improvisée, un orchestre de 42 élèves de CE2, constitué de percussions, de clarinettes, de flûtes, de claviers, de trompettes et de violons-altos. C'est le lancement officiel d'Orchestre à l'École.

Ce dispositif national réunit les élèves d'une même classe autour d'un **projet commun** : la création d'un orchestre qui va grandir, évoluer, s'épanouir pendant **trois ans**, jusqu'à l'arrivée des enfants en CM2, en 2026. Au retour des vacances de la Toussaint, les enfants ont choisi leur instrument parmi ceux proposés, et depuis, toutes les semaines, ils se retrouvent en pupitres (groupes de mêmes instruments) et en tutti (orchestre) toutes les deux semaines. L'objectif est multiple : découvrir de nouvelles pratiques, faciliter l'accès à l'art, acquérir les fondamentaux de la musique collective, se produire devant un public... Les institutrices aussi font partie de l'orchestre : "Écoute des autres, travail en collaboration, concentration, c'est un vrai challenge que nous vivons avec les enfants et dont nous constatons déjà les bénéfices au quotidien".

UN PROJET D'ÉCOLE

Porté par Sonia Munoz, Directrice de l'École de La Gatolière, Orchestre à l'École profite également à d'autres classes :

- 67 élèves (CP-CE1) prennent part à un projet chant, percussions corporelles,
- 47 élèves (CM1) suivent un travail autour des instruments du monde,
- 48 élèves (CM1-CM2) participent à un projet de chorale autour d'Orchestre à l'École.

L'École de La Gatolière est la première de la commune à participer au dispositif, parrainé cette année par Fabien Bernoud, chef d'orchestre et professeur de hautbois au Conservatoire de Villefranche Beaujolais Saône. Cette première année se clôturera avec **deux concerts à l'Espace culturel Eole les 30 et 31 mai**.

Merci aux partenaires qui soutiennent financièrement ce dispositif : **l'École de Musique de Craponne, l'association Orchestre à l'École, la Métropole de Lyon, l'entreprise bioMérieux, l'association les Gones de la Gatolière et la Ville de Craponne**. Sans oublier le soutien du **Ministère de la Culture et du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse**.



3 questions à Sarah Simon, directrice de l'École de Musique

Que ressentez-vous en écoutant ce premier concert d'Orchestre à l'école ?

Je suis très émue ! Il y a beaucoup de barrières qui entravent l'accès à l'apprentissage de la musique, qu'elles soient psychologiques ou économiques. Orchestre à l'École, c'est une porte que nous avons ouverte pour eux... et ils se sont tous engagés avec enthousiasme ! Ce projet porte les valeurs qui m'animent : l'accès à la musique, l'entraide, la découverte.

L'entraide ?

Oui, il y a des enfants en difficulté scolaire, qui se révèlent et trouvent leur place au sein du collectif. 7 enfants font partie de la classe ULIS et expriment grâce à l'orchestre un vrai sens artistique. Ils sont très réceptifs.

Violons, instruments à vent... Comment s'est fait le choix des instruments proposés ?

Ce sont des instruments qui permettent de jouer ensemble. Et c'est important aussi de découvrir toutes les familles d'instruments...



ÉCONOMIE

Règlement local de publicité (RLP)



Le Règlement local de publicité (RLP) concerne les enseignes, la publicité dans la ville ainsi que les préenseignes (signalétique indiquant les enseignes). Il vise à améliorer la qualité du paysage en réduisant l'impact de la publicité extérieure et la pollution visuelle dans l'espace urbain. Un plan de zonage permet d'appliquer des règles spécifiques, adaptées au contexte du quartier et de la rue.

La ville de Craponne **dépend du RLP de la Métropole de Lyon**, modifié en juillet 2023, afin de limiter la place de la publicité dans l'espace public. Parmi les règles, citons l'interdiction de la publicité numérique en extérieur, l'extinction des enseignes jusqu'à 6h du matin, la réduction de la taille des

panneaux publicitaires. La couleur et la luminosité des enseignes et publicités sont également réglementées. Les commerces ont jusqu'à 2025 pour se mettre aux normes.



À noter : toute nouvelle installation ou toute modification, remplacement ou suppression d'un support existant doit faire l'objet d'une déclaration en Mairie auprès du service Urbanisme. Attention aux délais d'instruction pouvant aller jusqu'à deux mois. Besoin d'aide ou d'information ? Contactez le 04 78 57 82 82. RLP et déclaration de la Taxe locale à télécharger sur le site de la Ville.

SÉCURITÉ

Opération tranquillité vacances, c'est toute l'année !

Vous souhaitez vous absenter de votre domicile l'esprit tranquille ? Inscrivez-vous pour bénéficier gratuitement de "l'Opération tranquillité vacances" accessible à tous les Craponnois tout au long de l'année. Après inscription auprès de la Police municipale ou de la Gendarmerie de Francheville les agents intégreront votre domicile dans leurs tournées de surveillance afin de s'assurer qu'aucun délit n'a été commis en votre absence. En cas de problème, ils sécurisent les lieux et vous alertent.

Plus d'infos sur mairie-craponne.fr ou contactez la Police municipale au 04 78 57 80 76.

Bienvenue à...

MAISON GRILLET

Artisan Boulanger
133 av. Pierre Dumond
04 78 57 05 03

IVYBROW

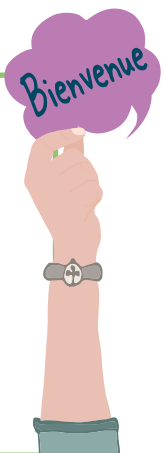
Maquillage permanent
73 place Andrée Marie Perrin
07 66 31 24 87

PHILIPPS

Audioprothésiste Solutions auditives
98 av. Pierre Dumond
04 72 24 91 19

LA PLUME BLEUE

Massage bien-être
Suédois, Californien, enfants, bébés...)
Naturhouse Craponne
www.synergie.com
Tel : 06 74 92 25 77



La Ferme Lyonnaise

Produits du terroir

Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
Le samedi non-stop de 9h à 19h
et le dimanche de 9h à 12h



30, av. de l'An 2000 - 69290 CRAPONNE
Tél. 04 78 44 63 36

cuisinella

CRAPONNE

15 AV.E.MILLAUD 04 72 66 61 92 contact@cuisinellacraponne.fr

ST SYMPHORIEN/COISE

1592 AV.DU FOREZ 04 12 05 50 55 contact@cuisinellasauntsym.fr

TEM HABITAT eurl
SPÉCIALISTE DU PORTAIL ÉLECTRIQUE

INSTALLATIONS

DÉPANNAGES ET RÉPARATIONS

CONTRATS D'ENTRETIEN

E-mail : marc.franchet@orange.fr
Tél : 06 45 43 26 00
89200 Craponne / Ouest Lyonnais

20 ANS
D'EXPÉRIENCE

5/5 AVIS
GOOGLE

SUIVI DE LA
CLIENTÈLE

L'ESPACE CO

PARTAGER | TRAVAILLER | AVANCER

UN LIEU ADAPTÉ À VOS BESOINS !

Postes de travail individuels • Salle de réunion
Bureau privatif • Espace d'échanges et d'animations
Bureau PMR • Privatisation sur demande

Découvrez un environnement de travail convivial,
accessible et de qualité pensé pour les professionnels.

Infos sur www.mairie-craponne.fr

SOLUTION AUDITIVE, RECOMMANDÉE PAR NOS EXPERTS AUDITION CONSEIL

PHONAK



Audéo™ Lumity
l'aide auditive
rechargeable
et performante



Laetitia
JOUFFREY



Valentine
MARCHAND



Thibaut
TIXIER

30 JOURS D'ESSAI* GRATUIT

Découvrez, chez vous, les bienfaits
de vos nouvelles aides auditives

* Sur prescription médicale

Votre essai est offert
profitez-en,
Rencontrons-nous !*



**AUDITION
CONSEIL**

Le Bonheur est dans l'Oreille

CRAPONNE
54 av. E. Millaud
04 72 66 16 73

ST-DIDIER-AU-MT-D'OR
5 rue du Castellard
04 72 18 95 37

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS
Pôle médical - 104 rte de Paris
04 81 65 44 30

BRINDAS
15, place de Verdun
04 75 31 33 34

LENTILLY
Espace Santé, 9 pl. de l'Europe
04 72 66 16 73

auditionconseil.fr | f |



Zoonra

Grégoire Adde est compositeur de musique électronique. À 22 ans, le jeune Craponnois a déjà sorti 2 EP* et a des projets plein la tête, avec une seule et grande ambition : vivre de sa passion pour la musique.

C'est en assistant au concert de batterie de son frère jumeau que l'envie de musique s'est invitée chez Grégoire. En 5^e, son grand frère lui installe un logiciel de musique électronique sur son ordinateur et en 3^e, il commence la guitare électrique à l'École de Musique de Craponne pour faire comme ses grands frères ! Après un bac scientifique, il s'oriente vers une licence de physique avec le projet de devenir ingénieur du son.

“Il faut vivre des expériences pour pouvoir composer”

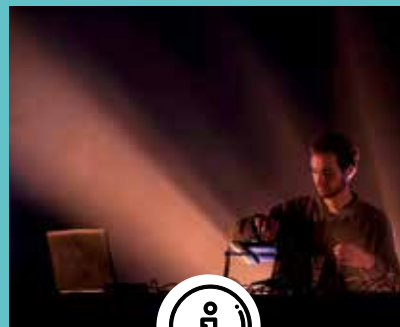
Il s'inscrit en parallèle au Conservatoire de Villeurbanne, en classe de musique électronique. C'est à cette époque qu'il découvre le dub. Le dub, c'est du remixage de reggae jamaïcain, réalisé à l'origine à partir de bandes magnétiques. Influencé par les musiques électroniques, une partie du dub a évolué vers l'électro dub. C'est un copain de fac qui fait découvrir le genre musical à Grégoire : *“c'est très dansant, festif, fédérateur et bienveillant, je suis tombé dedans tout de suite !”*. Arrive la période Covid, la suspension des cours magistraux et donc du temps libéré pour la musique... Son énergie, son envie sont clairement tournées vers le Conservatoire et la musique électronique, mais cela ne l'empêchera pas de valider sa Licence : *“Ce que j'ai appris en physique, les manipulations, la technique, m'aident*



aujourd'hui en musique électronique et en mixage”. En mars 2022, le Conservatoire lui offre l'opportunité de se produire en live. La première fois qu'il peut présenter sa musique, ses compositions...Il lui faut aussi trouver son nom de scène. Ce sera ZONRA, qu'il choisit pour sa sonorité. Premier concert, premier succès. Les retours sont très positifs. Grégoire, qui a goûté à la scène, ne veut plus s'arrêter. Quelques mois plus tard, il est de nouveau sélectionné pour se produire au Festi'live de Craponne, festival de musiques électro en plein air : *“C'était drôle de jouer au stade Berthaud devant mon ancien collègue...”*. Grégoire est lancé. Il met ses études entre parenthèses pour se dédier à fond à son projet. Son objectif en tête : vivre de la musique. Un premier EP de 5 titres sort en mai 2022 (First and last moments), puis un deuxième en novembre 2023 (Bass addiction). Des dates de concerts et des prestations sont déjà programmées pour l'année 2024. Il faut présenter plus d'une quarantaine de concerts en moins d'un an pour prétendre au statut d'intermittent du spectacle, c'est la première étape. L'actualité du moment, c'est un projet très prometteur issu d'une belle rencontre sportive au départ puis musicale : Zoonra meet Unklefil, duo formé avec Philippe, l'un au synthé et l'autre à la batterie.

La suite ? Voyager, découvrir l'Amérique du Sud, aller enregistrer des sons, des discussions... Mon rêve serait de traverser l'atlantique en bateau. Il faut vivre des expériences pour pouvoir composer !

*EP : compilation de 4 à 6 titres



© Laurence Vali



Retrouvez Zoonra en concert :

- le 29 mars au Toï Toï Le Zinc à Villeurbanne (gratuit).
- le 13 avril au Forest Dub - Château de Saint-Bonnet-le-Froid à Courzieu.

Scannez pour découvrir les titres Dusk melody et Last Call.



Chorale Fasila Chanter

Nouvelle chef de chœur et concert annuel le 7 avril 2024

Notre très appréciée chef de chœur Audrey étant maintenant trop occupée par sa carrière de chanteuse, nous évoluons depuis cette année sous la houlette de Ga Young Lim, aussi jeune et dynamique qu'Audrey, et tout aussi rigoureuse. Nous sommes actuellement 47 choristes, dont 8 hommes. Après le concert de Noël où nous étions invités à Saint-Pierre-la-Palud, nous sommes heureux de vous convier à **notre concert annuel qui se déroulera le 7 avril 2024 à l'église de Craponne**. La chorale *Blue Note* de Grézieu-la-Varenne se joindra à nous, venez nombreux !

Pour plus de précisions, visitez notre site internet : www.fasilachanter69290.wixsite.com/sitechorale
mail : fasilachanter69290@gmail.com.

Compagnie Antares Stages vacances de printemps 2024 :

Cirque & Danse

Pour les 4/5 ans et les 6/9 ans

Du lundi 15 au vendredi 19 avril 2024 de 9h30 à 16h30 (apporter son repas, possibilité de garderie matin & soir).

Danse aérienne & acrobatie

Pour les ados (dès 10 ans)

Du lundi 22 au vendredi 26 avril 2024 Toute la journée de 10h00 à 16h00 (apporter son repas).

Tarifs & modalités d'inscriptions sur le site :

www.compagnieantares.com

ou au 04 78 57 96 30

contact@compagnieantares.com

Le Cross du PLC est de retour !

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation du traditionnel "Cross du PLC" le dimanche 5 mai. Rendez-vous à

10h, en bas du chemin du cimetière de Craponne, avec une première course dès 10h30. Cet événement est ouvert à tous les enfants du CP au CM2. Nous accueillerons avec grand plaisir vos enfants. A noter qu'une palpitante course des parents est également organisée ! Renseignements et inscriptions jusqu'au mercredi 2 mai sur le site www.plc-craponne.fr.



TU VIENS D'AVOIR 18 ANS ?

CÉRÉMONIE CITOYENNE



REMISE DES

CARTES ELECTEURS

VENDREDI 29 MARS. 18H

EN MAIRIE - SUR INSCRIPTION

SAMEDI 23 MARS 2024 19H

PLE



LOTTO

Salle Rebuffat à Craponne



A vos marques... prêts... Tous dans les starting blocks!

Paris accueille les Jeux Olympiques (J.O) du 26 juillet au 6 août 2024. Depuis 2017, la semaine olympique et paralympique est inscrite au programme scolaire et se déroule du 2 au 6 avril. Le 6 avril étant la journée mondiale du sport.

Cette page a été créée par les enfants du Conseil municipal des enfants (CME), merci à eux !

- 1 **Que représentent les 5 anneaux des Jeux Olympiques ?**
 a) Les 5 sports principaux b) Les 5 doigts de la main c) Les 5 continents
- 2 **Quelle est la devise des Jeux Olympiques ?**
 a) Plus haut plus fort plus loin c) Le sport est le dépassement de soi
 b) Un esprit sain dans un corps sain
- 3 **Quand et où les premiers Jeux Olympiques ont été créés ?**
 a) 776 avant J-C en Grèce b) 326 après J-C à Rome c) 1575 à Londres
- 4 **Qui a inventé les Jeux Olympiques actuels et à quelle date ?**
 a) Jules César en 234 b) Pierre de Coubertin en 1896 c) René Lacoste en 1924
- 5 **Quand ont été créés les jeux paralympiques dédiés aux athlètes porteurs de handicaps ?**
 a) 1948 b) 1960 c) 1975

Réponses : 1-c / 2-a / 3-a / 3-b / 4-b / 5-b



Vrai ou faux ?

- Les médailles d'or sont en or massif.
Faux, elles sont fabriquées en argent pur mais chacune contient 6 grammes d'or.
- En 2024, ce sera la 1^{ère} fois que Paris accueille les Jeux Olympiques.
Faux, ce sera la 3^{ème} fois : 1900, 1924 et 2024.



MARS

CARTES D'ÉLECTEURS

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

VENDREDI 01/03	ATELIER AIGUILLES MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE HORAIRE : 17h30 pour plus d'informations : MEDIATHEQUE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
DIMANCHE 03/03	POTÉE AUVERGNATE pour plus d'informations : @ SUR INSCRIPTION ESPACE REBUFFAT HORAIRES : 12h - 19h MICHELLEVALLECOMALINE@HOTMAIL.FR
MARDI 05/03	BÈBE LECTEUR A LA PMI MAISON DE LA MÉTHODOLOGIE HORAIRES : 13h30 - 16h30 pour plus d'informations : MEDIATHEQUE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
MARDI 05/03	À VOS LIVRES ! pour plus d'informations : @ SUR INSCRIPTION MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE HORAIRE : 19h MEDIATHEQUE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
DU MARDI AU DIMANCHE 05/03 24/03	EXPOSITION « CHUT ! UNE POMME » GRATUIT SUR BILLETTERIE ESPACE CULTUREL ÉOLE VERNISSAGE LE 07/03 À 19h pour plus d'informations : ESPACECULTURELEOLE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
JEUDI 07/03	COLLECTE DE SANG pour plus d'informations : @ SUR INSCRIPTION ESPACE REBUFFAT HORAIRES : 15h45 - 19h30 DONNEURDESANG@CRAPONNE.COM
VENDREDI 08/03	ATELIER ÉGEGESTES « BOUTURES ET PERMACULTURE » pour plus d'informations : @ SUR INSCRIPTION MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE HORAIRE : 19h30 INFO@MAIRIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR

SAMEDI 09/03	CAFÉS RENCONTRES AVEC VOS ÉLUS MARCHÉ DE CRAPONNE HORAIRES : 9h - 13h pour plus d'informations : INFO@MAIRIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
SAMEDI 09/03 ET DIMANCHE 10/03	SALON DES Z'ARTS ZEN pour le salon Zen @ SUR BILLETTERIE ESPACE REBUFFAT HORAIRES : 10h - 19h CONTACT@ZARTS-ZEN.COM
SAMEDI 09/03	CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE pour le concert d'initiation de Craponne MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE HORAIRE : 10h30 MEDIATHEQUE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
SAMEDI 09/03	SPECTACLE « TOUT ÇA POUR L'AMOUR ! » pour plus d'informations : @ SUR BILLETTERIE ESPACE CULTUREL ÉOLE HORAIRE : 20h30
LUNDI 11/03	CONFÉRENCE « LES ENJEUX DE L'ÉLECTION AU PARLEMENT EUROPÉEN » pour l'élection des villes françaises (part) ESPACE REBUFFAT HORAIRE : 20h BBBICHTAV@CRAPONNE.COM
MERCREDI 13/03	CINÉ COLLECTION « BREAKING THE WAVES » pour plus d'informations : @ SUR BILLETTERIE ESPACE CULTUREL ÉOLE HORAIRE : 20h ESPACECULTURELEOLE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
JEUDI 14/03	CONFÉRENCE AUTOUR DU TROUBLE DÉFICITAIRE DE L'ATTENTION / HYPERACTIVITÉ (TDAH) pour les familles de Craponne ESPACE REBUFFAT HORAIRE : 20h HANDICAP@MAIRIE-CRAPONNE.FR
SAMEDI 16/03	CONCOURS DE BOULES LYONNAISES pour plus d'informations : @ ACCESSIBLE EN TANT QUE SPECTATEUR STADE GUICHÉD HORAIRES : 8h - 23h YVES.VERSENECH@ORANGE.FR

SAMEDI 16/03	SÉANCES GRATUITES ÉVEIL SENSORIEL ET CORPOREL PARENTS/ENFANTS pour les familles de Craponne @ SUR INSCRIPTION @ DE 0 à 4 ANS MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE HORAIRES : 9h30 ET 10h30 Informations et inscriptions : 04.78.32.8333
SAMEDI 16/03	CAFÉ RÉPARATION pour l'association « Café Hypermarché » @ SUR INSCRIPTION MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE HORAIRES : 14h - 17h pour plus d'informations : CAFED@PAR.CRAPONNE@LAPOSTE.NET

MARDI 19/03	CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE MOMENT AUX MORTS HORAIRE : 19h pour plus d'informations : INFO@MAIRIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
MARDI 19/03	ICI, ON SÈME ! (GRAINOÏTHÉQUE) MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE HORAIRE : 18h30 pour plus d'informations : MEDIATHEQUE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
MARDI 19/03	SPECTACLE « CHUT ! UNE POMME » pour plus d'informations : @ SUR BILLETTERIE ESPACE CULTUREL ÉOLE HORAIRE : 20h30 pour plus d'informations : ESPACECULTURELEOLE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
JEUDI 21/03	LA GRANDE LESSIVE sur le thème : « Filles et Filles + SUR LA COMMUNE » pour plus d'informations : INFO@MAIRIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR

SAMEDI 23/03	SPECTACLE « QUATOU » pour plus d'informations : @ SUR BILLETTERIE ESPACE CULTUREL ÉOLE HORAIRES : 9h30, 11h ET 15h ESPACECULTURELEOLE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
SAMEDI 23/03	RACONTINES pour plus d'informations : @ SUR INSCRIPTION @ DE 6 MOIS À 3 ANS MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE HORAIRE : 10h MEDIATHEQUE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
SAMEDI 23/03	RACONT HISTOIRES pour plus d'informations : @ SUR INSCRIPTION @ À PARTIR DE 4 ANS MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE HORAIRE : 11h MEDIATHEQUE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
SAMEDI 23/03	CONCERT NATALIA PETRUS pour plus d'informations : @ SUR INSCRIPTION MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE HORAIRE : 16h MEDIATHEQUE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
SAMEDI 23/03	NUIT ROCK VAL D'YZERON pour les enfants de Craponne SALLE DES ENFANTS DE CRAPONNE HORAIRES : 19h - 21h pour plus d'informations : EDUC@CRAPONNE@GMAIL.COM

SAMEDI 23/03	LOTO DU PLC pour l'association « PLC » ESPACE REBUFFAT HORAIRES : 19h - 21h pour plus d'informations : SEBASTIEN.CROZET@EMERSON.COM
DIMANCHE 24/03	CHASSE AUX ŒUFS pour les enfants de 4 à 10 ans PRÉ AU CHEVAL HORAIRES : 9h30 - 12h30 pour plus d'informations : CLASSE@MAIRIE@CRAPONNE@GMAIL.COM
MARDI 26/03	CONSEIL MUNICIPAL Mairie de Craponne HORAIRE : 19h pour plus d'informations : INFO@MAIRIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR

JEUDI 28/03	CONFÉRENCE « ZANZIBAR AU FEMININ » ESPACE CULTUREL ÉOLE HORAIRE : 19h pour plus d'informations : MEDIATHEQUE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
VENDREDI 29/03	ATELIER AIGUILLES pour plus d'informations : @ SUR INSCRIPTION MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE HORAIRE : 19h30 MEDIATHEQUE@MAIRIE-CRAPONNE.FR
VENDREDI 29/03	CÉRÉMONIE DE REMISE DES CARTES D'ÉLECTEURS pour plus d'informations : @ SUR INSCRIPTION SALLE DU CONSEIL HORAIRE : 19h pour plus d'informations : WWW.MAIRIE-CRAPONNE.FR

SAMEDI 30/03	CONCOURS DE BOULES LYONNAISES pour les boules de Craponne @ ACCESSIBLE EN TANT QUE SPECTATEUR STADE GUICHÉD HORAIRES : 8h - 23h pour plus d'informations : YVES.VERSENECH@ORANGE.FR
SAMEDI 30/03	SPECTACLE « ON NE PARLE PAS AVEC DES MOULÈTES » pour plus d'informations : @ SUR BILLETTERIE ESPACE CULTUREL ÉOLE HORAIRE : 20h30 pour plus d'informations : ESPACECULTURELEOLE@MAIRIE-CRAPONNE.FR

ATELIERS NUMÉRIQUES HYPERA
10 SÉANCES GRATUITES POUR S'INITIER ET SE PERFECTIONNER AUX OUTILS NUMÉRIQUES.
@ SUR INSCRIPTION @ À PARTIR DE 55 ANS
SALLE MARS AU 15 MAI 2024 - tous les mardis de 16h à 18h30 et de 19h30 à 21h30
infos et inscriptions : contact@maire-craponne.fr

RÉUNION DU CCIC
CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES CRAPONNOIS
SAMEDI 30 MARS 2024 - 20h - 21h30 - Espace d'été
tous les jeudis 19h - www.mairie-craponne.fr



AVRIL

SALON NATURE EN VIE

MARDI
02/04

MERcredi
03/04

VENdREDI
05/04

SAMEDI
06/04

SAMEDI
06/04

SAMEDI
06/04

SAMEDI
06/04

SAMEDI
06/04

SAMEDI
06/04

DIMANCHE
07/04

DIMANCHE
07/04

MERcredi
10/04

MERcredi
10/04

MERcredi
10/04

VENdREDI
12/04

SAMEDI
13/04

SPECTACLE « LA MACHINE DE TURIN »
 [S] SUR INSCRIPTION [P] A PARTIR DE 4 ANS
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 19H

TOURNOI HOMMAGE À WARREN
 pour plus d'informations :
 ESPACE CULTUREL ÉCOLE
 HORAIRES : 20H30

PROJECTION DU FILM « 8 FEMMES »
 SUIVI D'UN CUEILOD GÉANT
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 19H

SPECTACLE MUSICAL « BATEAU SOUS LEAU »
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 20H

ATELIER CRÉATIF « LA DANSE DES MÉDUSES »
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 19H30

ONÉ COLLECTION « ADUA ET SES COMPAGNES »
 pour plus d'informations :
 ESPACE CULTUREL ÉCOLE
 HORAIRES : 20H

ATELIER ÉCOGESTES « JEU DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE »
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 19H30

RACONTINES
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 19H

DIMANCHE
14/04

DU LUNDI
15/04

MARDI
16/04

MARDI
16/04

DU SAMEDI
27/04

DU SAMEDI
04/05

35th SALON DES COLLECTIONNEURS
 pour plus d'informations :
 ESPACE MÉDIATHÈQUE
 HORAIRES : 9H - 19H
 CHEFCO CONTRACT@FREE.FR

CHANTIERS JEUNES
 pour plus d'informations :
 WWW.MAIRIE-CRAPONNE.FR
 HORAIRES : 9H - 12H

JEU DE SOCIÉTÉ UNLOCK
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 19H - 19H30

ROBOTIQUE « CUBETTO »
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 19H ET 17H

BRADERIE DES COMMERCANTS
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 SUR LA COMMUNE

ATELIERS CONDUITE ET SÉCURITÉ
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30 ET 13H30 - 16H30

ATELIERS NUMÉRIQUES
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30

INITIATION AUX OUTILS ET SERVICES NUMÉRIQUES
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30

DIMANCHE
14/04

DU LUNDI
15/04

MARDI
16/04

MARDI
16/04

DU SAMEDI
27/04

DU SAMEDI
04/05

LARNS'MINNOTS
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30

CHANTIERS JEUNES
 pour plus d'informations :
 WWW.MAIRIE-CRAPONNE.FR
 HORAIRES : 9H - 12H

JEU DE SOCIÉTÉ UNLOCK
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 19H - 19H30

ROBOTIQUE « CUBETTO »
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 19H ET 17H

BRADERIE DES COMMERCANTS
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 SUR LA COMMUNE

ATELIERS CONDUITE ET SÉCURITÉ
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30 ET 13H30 - 16H30

ATELIERS NUMÉRIQUES
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30

INITIATION AUX OUTILS ET SERVICES NUMÉRIQUES
 pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30

pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30

pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30

pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30

pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30

pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30

pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30

pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30

pour plus d'informations :
 MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE
 HORAIRES : 9H - 12H30



MAJORITÉ MUNICIPALE

UN NOUVEAU CAP POUR CRAPONNE

Faible part des investissements, inégalité de traitement : la Métropole ne répond pas aux besoins prioritaires de notre territoire !

Avant 2015, structurée pour investir au service des territoires de leurs habitants, la Communauté urbaine reconnaissait toutes les communes.

La Métropole de Lyon, créée en 2015, voulait simplifier la gouvernance du territoire et renforcer l'action publique locale. 9 ans plus tard, sur l'évolution des investissements et l'apport de la Métropole dans les services locaux aux habitants, le bilan est médiocre ! En 2022, la Métropole met en place une aide à l'investissement des communes, mais l'enveloppe pour 58 communes se limite à 10 millions d'euros, **à peine 0,25 % du budget de 4 milliards de la Métropole**, soit 7 euros par habitant...Dérisoire ! En 2023, cette somme est portée à 20 millions d'euros, mais il s'agit seulement d'une avance, non pas d'une augmentation. Ailleurs, on fait plus ! Exemple : Rouen Métropole Normandie, présidée par la gauche, alloue à ses communes 48 millions d'euros, soit 5 % de son budget d'investissement !

Monsieur BERNARD n'a même pas intégré les effets inflationnistes records : 5,2 % pour 2022, 4,9 % pour 2023 qui pèsent sur les coûts des travaux des communes. L'aide attendue aurait dû progresser à minima d'1,1 million d'euros ! Les surcoûts des voies lyonnaises ne posent pas de problème de budget alors que quasiment rien n'est consacré aux projets structurants communaux utiles à tous les habitants !

En multipliant les critères pour sélectionner les projets, la Métropole masque des choix politiques et partisans, au détriment des projets répondant aux besoins prioritaires des habitants. Selon Monsieur BERNARD : cette aide « vise à accompagner les communes soumises à une forte pression démographique et qui y répondent en augmentant l'offre de logements sur leur territoire ». Mais, nulle part dans la convention, apparaît le critère de « forte croissance démographique ». C'est de l'enfumage ! Le Président de la Métropole adopte aujourd'hui des méthodes qu'il fustigeait hier.

Cette politique aboutit à une flagrante inégalité de traitement des territoires et se traduit par une pression sur les communes : le Val d'Yzeron a eu 4 % du montant total, là où Lyon a eu 11 % et les Portes du Sud 17 % ! Pour une Métropole qui annonce vouloir « réduire les inégalités sociales et territoriales », on ne peut pas faire plus inéquitable ! **La charité... Non ! Nous souhaitons simplement disposer de moyens à la hauteur des enjeux de demain pour nos territoires ... qui sont aussi ceux de la Métropole !**

OPPOSITION MUNICIPALE

CRAPONNE, PARTAGEONS L'AVENIR

Bonne année !

Et voilà, une nouvelle année commence.

La COP 28 – la conférence des parties – s'est achevée le 13 décembre 2023 à Dubaï, et engage dans sa conclusion l'ensemble des 195 parties vers la sortie des énergies fossiles et affirme plus que jamais l'objectif de 1,5°C de réchauffement d'ici la fin du siècle, par rapport à l'ère préindustrielle.

Résultat en demi-teinte mais qui nous laisse l'espoir d'un réchauffement limité à 1,5°C, bien que de façon plus pessimiste ou réaliste les différentes stratégies nationales envisagent des scénarios d'adaptation à un climat à +4°C. Restons optimiste et selon l'adage qui peut le plus peut le moins.

C'est pourquoi, il est important en ce début d'année de contribuer à la concertation lancée par le SYTRAL pour le Tramway Express de l'Ouest Lyonnais. Donnez votre avis pour cet équipement majeur qui nous concernera tous.

Plus que jamais, l'année 2024 devra être l'année de la solidarité et la justice sociale. Plus aucun enfant dans la rue avait promis le Président Macron. Aujourd'hui, ils sont près de 3 000 en France à passer la nuit dehors. Constat aggravé par la crise du logement. 2,4 millions de ménages sont en attente d'un logement social. 2/3 des municipalités en France ne respectent pas la loi et SRU et certaines préfèrent payer les amendes plutôt que de construire.

En juin 2024 auront lieu les élections européennes. L'Union européenne, 3^e puissance mondiale, est un atout indéniable dans notre monde fragmenté, en colère, pour faire face aux grands enjeux de demain. Par notre vote, aidons l'Union Européenne à être un phare de paix et à être forte face aux menaces qui sont à nos portes, en Ukraine ou plus lointaine, au Moyen Orient. Par notre vote, faisons en sorte que l'Union Européenne agisse sans relâche pour préserver notre environnement. Contribuons à ce qu'elle soit plus solidaire pour un monde plus juste et plus équilibré. En juin 2024, votons et ne laissons pas les extrêmes et les libéraux s'emparer d'un scrutin aussi crucial pour notre avenir.

Venez nous retrouver le **samedi 27 janvier à partir de 11h30 (salle Mairoux - Espace Atalante)** pour que nous puissions vous exprimer de vive voix nos vœux de santé, bonheur et réussite pour 2024.

OPPOSITION MUNICIPALE

AGISSONS POUR CRAPONNE

Tribune libre non parvenue



augely

EXPERTISE COMPTABLE

CRÉATION D'ENTREPRISES
CONSEILS AUX DIRIGEANTS
COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ
PAIE ET CONSEILS RH

📍 93 Avenue Pierre Auguste Roiret
69290 CRAPONNE
☎ 04 72 24 89 68

🌐 www.augely.fr RETROUVEZ-NOUS :   

Aux cotés des entrepreneurs depuis plus de 12 ans !



**"Rencontrer 40 agents immo...
J'ai pas le temps ! A qui je peux faire
confiance pas loin de chez moi ? "**

Nos **valeurs** vont vous plaire !
Contactez-nous

Orpi |

Millet Immobilier - Craponne
04 28 29 77 77
craponne.millet@orpi.com



Hypnothérapie

Stress, Burnout, Poids, Tabac, Anxiétés, Douleurs,
Sexualité, Enurésie, Onychophagie ...

Daniel de Rossi



Maître Praticien

06 11 14 30 09

Rendez-vous sur :
medoucine.com/consultation/craponne/daniel-de-rossi/5949

111 bis avenue Pierre Dumond Contact : sophrodanielderossi@gmail.com
69290 Craponne

Nouveau à CRAPONNE

Donnez de la couleur à vos envies

Votre magasin
de peintures
DIRECT D'USINE !

LA QUALITÉ
PREMIUM
AU MEILLEUR
PRIX

PROS & PARTICULIERS

- ✓ Large choix et conseils
- ✓ Peintures professionnelles
Fabrication française
- ✓ Machine à teinter
- ✓ Accessoires, vernis & enduits



Rééquilibrage alimentaire, troubles
digestifs, perte ou prise de poids,
déséquilibres lipidiques, diabète,
hypertension, allergies, ménopause...

Céline Hirtzberger


Diététicienne Nutritionniste

Consultations à domicile, individuelles ou
en couple, du lundi au samedi, animation
d'ateliers : mangerplaisir.fr

Parce que
manger est un
plaisir et doit
le rester...

Rendez-vous sur doctolib
ou au 07 49 60 99 09

☎ 09 87 50 46 12

 senicolor.fr

 **SÈNI
color**

📍 1G av Edouard Millaud
à Craponne